

Chapitre 1 : Ouvrons des voix pour une Drôme sans pauvreté

marche
de lutte contre

Du 29 mai au 2 juin 2009

LA PAUVRETE

Ouvrons des voix pour une Drôme sans pauvreté



Collectif drômois de lutte contre la pauvreté

- > Die (29 mai)
- > Saint Jean en Royans (30 mai)
- > Romans (31 mai)
- > Bourg-lès-Valence (1 juin)
- > Valence (2 juin)

contrelapauvrete26@gmail.com
04 75 05 04 14



égale dignité / transformation sociale / non-violence

CAMINANDO SE HACE
EL CAMINO!



« Ouvrons des voix pour une Drôme sans pauvreté »

La Fédération des centres sociaux et associations d'animation locale de la Drôme a organisé, entre le 29 mai et le 2 juin 2009, une marche départementale sur le thème de la lutte contre la pauvreté.

Cette marche intitulée « Ouvrons des voix pour une Drôme sans pauvreté » a été un incroyable temps de mobilisation et de renforcement de militance. Son objectif était de permettre aux habitants, et particulièrement ceux les plus éloignés de l'exercice de la citoyenneté, de s'exprimer sur les situations souvent difficiles qu'ils vivent mais aussi de proposer des solutions collectives pour répondre aux enjeux de l'exclusion sociale et économique.

La marche a reliée les villes de Die, Saint Jean en Royans, Romans, Bourg-Lès-Valence et Valence et a mobilisé environ 160 marcheurs et 120 habitants venus débattre de leurs indignations. Les constats et les propositions collectés visent à nous gouverner et nous développer autrement, notamment grâce à une participation accrue des personnes concernées dans la définition des mesures les concernant ou la mise en place de nouvelles solidarités.

La décision de proposer aux centres une « marche » a été un acte symbolique très fort pour montrer que les centres sociaux se préoccupent et sont aux côtés de TOUS les habitants d'un territoire. Evidemment, cette forme d'intervention n'est pas habituelle et pas facile à mettre en œuvre. J'espère qu'elle fera des émules et que, en 2010, avec d'autres, nous nous préparerons pour la marche mondiale de 2012.

Dans un monde où la sauvagerie d'installe et où l'individualisme domine générant de la violence, de l'exploitation, des inégalités...là où avant des règles de fonctionnement tacites protégeaient les individus, aujourd'hui pour s'en sortir ils n'ont le choix que d'être acteur dans cette société, la comprendre, l'inventer et la réinventer sans cesse...

Aujourd'hui les centres sociaux ne peuvent plus travailler seulement à l'épanouissement des hommes et des femmes, aujourd'hui les centres sociaux ont un devoir de faire un travail d'émancipation avec TOUS les habitants de leurs territoires.

Martine GENTILI

**Présidente de la Fédération des Centres sociaux
et Associations d'animation locale de la Drôme**



*Nous remercions nos partenaires financiers : la Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil Général de la Drôme.
Et spécialement le Conseil Régional « Rhône Alpes La citoyenne »
pour son soutien à l'organisation de la Marche de lutte contre la pauvreté*

La marche s'appuie sur les principes suivants

Nous considérons la pauvreté comme une atteinte aux droits fondamentaux (se loger, se nourrir, se soigner, se déplacer, s'exprimer, vivre en sécurité...)

Nous souhaitons porter le principe d'égalité de dignité de toutes les personnes. La marche doit se faire avec les personnes en situation de pauvreté, et non en leur nom.

Nous pensons que les causes de la pauvreté sont en grande partie situées dans le mode d'organisation de notre société. Nous ne souhaitons pas nous inscrire dans la réparation des conséquences du système de répartition des richesses et de protection sociale, mais dans une dynamique de proposition visant à le perfectionner.

Nous appuyons notre action sur le principe de non violence et des méthodes d'éducation populaire.



Samedi 30 mai - 2ème jour - Etape de Vassieux en Vercors à St Jean en Royans

Comment ça marche ?

En juillet 2008 a lieu la rencontre entre des militants drômois et Rajagopal, leader d'Ekta Parishad, une organisation indienne de paysans sans terre. Depuis une vingtaine d'années, Ekta Parishad organise des marches, chaque fois plus grandes, pour réclamer une réforme agraire. En 2007, la marche "Janadesh : le verdict du peuple" est organisée. Elle réunit 25 000 paysans qui marchent un mois ensemble pour couvrir les 300 kilomètres qui séparent Gwalior, lieu emblématique de l'action non-violente gandhienne, de Delhi la capitale de l'Etat Fédéral où ils portent leur parole au gouvernement.

De cette rencontre avec Rajagopal naît l'idée d'un projet de marche dans la Drôme. Des collectifs d'habitants se sont constitués au sein de quatre centres sociaux (Die, Saint Jean en Royans, Romans, Bourg-Lès-Valence). Ces groupes, composés de personnes en situation de pauvreté, d'habitants et de professionnels indignés par ces situations, se sont réunis pour réaliser un diagnostic des difficultés économiques et sociales rencontrées par les habitants, proposer des initiatives locales et/ou interpeller les pouvoirs publics pour lutter activement contre les inégalités constatées.

Depuis décembre 2008, des réunions entre tous les groupes et les personnes intéressées par le projet ont eu lieu presque tous les mois. Elles ont permis de faire les premiers petits pas pour la marche : se mettre d'accord sur des principes fondateurs et avancer sur les potentiels partenariats, les liens avec le Conseil Général, le parcours, la logistique, la communication...

La marche c'est donc :

- 7 rencontres de préparation depuis décembre 2008
- une quinzaine de personnes présentes dans ces comités de pilotage
- environ 150 marcheurs et 200 personnes qui ont participé à un temps de marche ou débat
- 36 bouteilles d'eau par jour, soit 216 litres d'eau au total
- 1 marmite
- 1 conte chaque jour
- 65 pâtés en croute avalés pendant la préparation
- 70 personnes présentes au Conseil Général
- 3 cageots de cerises dévorés tout au long de la marche, soit 18 839 cerises (environ)
- De l'enthousiasme plein les semelles !



Groupe local de Saint Jean en Royans

Depuis le mois de février, cinq associations du Royans ont cheminées sur les routes et sentiers avec le projet « Paroles de Villages », allant chez des habitants pour les interroger sur leur quotidien, leur cadre de vie, leurs manques et leurs envies. Près de 70 entretiens ont eu lieu en quatre mois et ont été diffusées sur Radio Royans.

De ces entretiens, un groupe d'habitants et de professionnels ont tenté de dégager des sujets sur lesquels il fallait agir : les transports, l'emploi, la place des jeunes dans l'espace public sont apparus comme étant les sujets à traiter en priorité.

Durant la marche, de ces questionnements sont ressortis des propositions, qui concernent le Royans mais plus largement d'autres territoires du département.



Groupe local de Bourg lès Valence

Deux groupes se sont mobilisés autour de cette marche. Un en charge de l'accueil des marcheurs et un autre a été sollicité afin de réfléchir sur le diagnostic du territoire local. Rapidement, nous avons pu constater un lien très fort entre pauvreté économique et les familles monoparentales et jeunes. Un groupe composé de familles monoparentales a témoigné sur ses difficultés et nous avons pu réfléchir sur ce qui amélioreraient ces situations. Ce qui nous a amené à établir certaines propositions liées aux modes de garde, l'accès aux loisirs et l'accès aux droits.

Au total, nous avons organisé 5 réunions en amont de la marche, 16 habitants se sont mobilisés soit dans l'accueil de la marche soit dans le diagnostic de territoire. Deux habitantes ont réalisées une émission de radio "voix de femmes sur la FM" sur Radio BLV sur cette marche. Les débats organisés à BLV ont remporté un vif succès avec une mobilisation très forte des habitants du quartier. La création d'un Collectif "Lutte contre la Pauvreté - BLV" est prévu pour suivre les avancées et faire les propositions aux instances concernées. Affaire à suivre

Par où ça marche ?



Lundi 1er juin 2009 / Rovaltain



Dimanche 31 mai 2009 / Romans



Dimanche 31 mai 2009 / St Paul les Romans

Lundi 1er juin 2009 / St Marcel les Valence



Lundi 1er juin 2009 / Bourg les Valence



Mardi 2 juin 2009 / Valence



Mardi 2 juin 2009 / Valence

Dimanche 31 mai 2009 / St Paul les Romans



Dimanche 31 mai 2009 / St Paul les Romans



Samedi 30 mai 2009 / Sainte Eulalie



Samedi 30 mai 2009 / Vassieux



Mardi 2 juin 2009 / Valence



Samedi 30 mai 2009 / Col de La Chau



Samedi 30 mai 2009 / St Jean en Royans

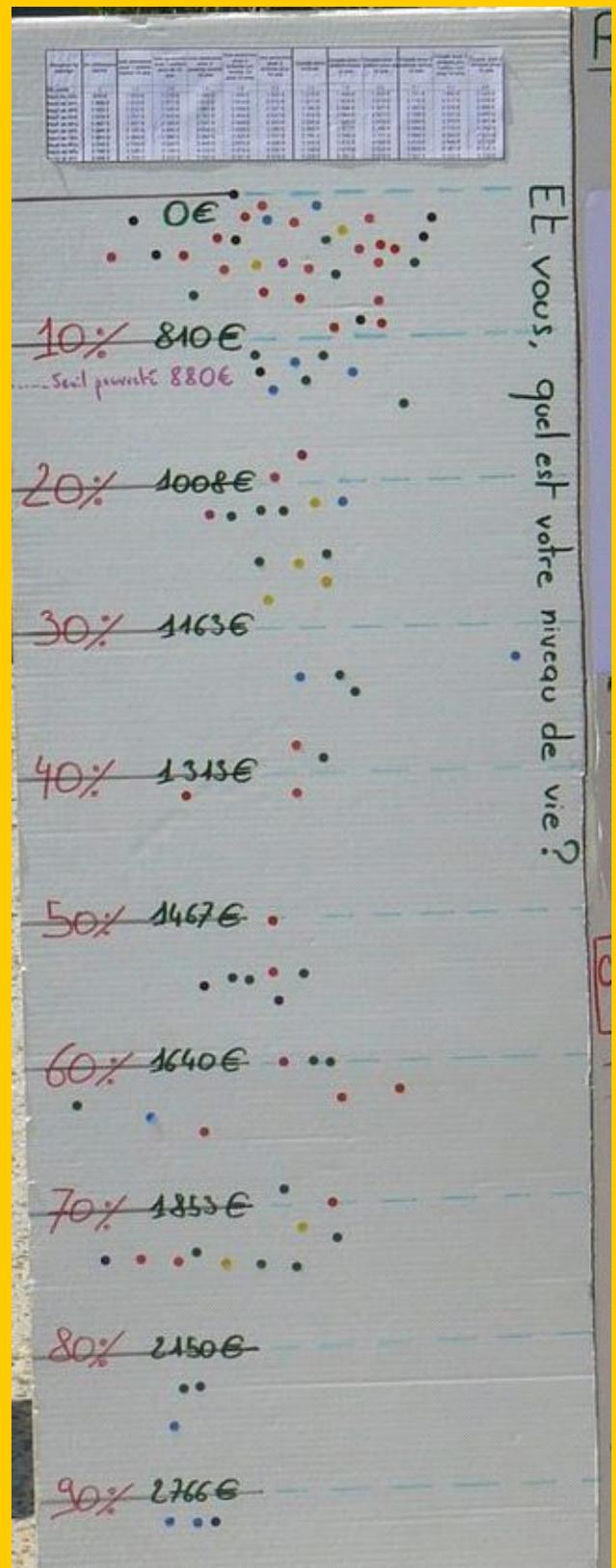
Dimanche 31 mai 2009 / Romans



Vendredi 29 mai 2009 / Die

EVALUER SON NIVEAU DE VIE

Chacun est invité à calculer son « niveau de vie ». C'est l'ensemble des revenus que l'on perçoit chaque mois (activités et prestations sociales) moins les impôts directs, divisés par le nombre de membres dans le ménage (1 pour le premier adulte ; 0,5 pour le deuxième et les enfants de plus de 14 ans ; 0,3 pour les enfants de moins de 14 ans).



Selon une étude de l'Institut National de la Statistique et des études économiques (INSEE) parue mercredi 6 mai 2009 et intitulée « Inégalités de niveau de vie et mesures de pauvreté en 2006 », environ huit millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté en France, soit 13,2 % de la population.

LE SEUIL DE PAUVRETE ?

Revenu (salaires, CAF, maladies...) correspondant au seuil de pauvreté en € par mois

Personnes seules	880 €
Familles monoparentales, un enfant de moins de 14 ans	1 144 €
Familles monoparentales un enfant de 14 ans ou plus	1 320 €
Couples sans enfant	1 320 €
Couples un enfant de moins de 14 ans	1 584 €
Couples un enfant de 14 ans ou plus	1 760 €
Couples deux enfants de moins de 14 ans	1 848 €
Couples deux enfants, dont un de moins de 14 ans	2 024 €
Couples deux enfants de plus de 14 ans	2 200 €

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2006

Champ : personnes vivant en France métropolitaine dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Au terme de la marche, 26 propositions ont été restituées au Conseil général de la Drôme

1. Développer des solutions de transports permettant aux plus pauvres de faciliter leur accès à l'emploi, la formation, la vie sociale et culturelle

Que ce soit en zone rurale ou urbaine, l'accès au transport est de plus en plus complexe (précarisation des revenus, coût d'un véhicule individuel...) et constitue un frein :

- pour l'accès à la formation et l'emploi (des jeunes, des travailleurs pauvres...)
- pour le maintien des personnes âgées à domicile

Nous revendiquons que les dispositifs de transport soient construits avec les personnes concernées.

Nous souhaitons que le Conseil Général dote financièrement les territoires repérés concernés sur cette question pour établir des diagnostics avec la population et expérimenter des propositions relevant du champ associatif (taxi social, covoiturage...), privé et/ou public.

2. Expérimenter et développer des solutions visant l'autonomie et les projets des jeunes adultes du département

Les conditions de l'autonomie des jeunes ne sont pas réunies alors qu'il s'agit d'un enjeu majeur de notre société. La formation et l'emploi sont les conditions essentielles de cette autonomie.

Les freins à la formation et à l'emploi sont :

- Inégalités des familles pour financer les études ou la formation
- La mobilité
- Les discriminations grandissantes

Nous souhaitons :

- _ Etendre à tous les jeunes le financement du permis de conduire ou les conditions de sa mobilité
- Développer le dispositif de service civil volontaire
- Proposer un engagement des collectivités pour l'embauche et la formation en alternance des jeunes
- Qualifier et renforcer la mise en projet et l'accompagnement vers l'emploi
- Expérimenter un revenu d'autonomie pour les jeunes dans la Drôme



Mardi 2 juin - 5^{ème} jour - Arrivée au Conseil Général de la Drôme

3. Mettre en œuvre des solutions individuelles et collectives permettant aux familles les plus pauvres d'articuler vie familiale et vie professionnelle

Nous avons constaté un lien très fort entre précarité de l'emploi (horaire découpées, atypiques, bas salaire, temps partiel, éloignement de l'emploi, intérim...) et pauvreté, particulièrement dans les familles monoparentales. Ces situations amplifient les problèmes de garde des enfants, de déplacements, d'épanouissement des membres de la famille et l'émancipation des femmes. Si le développement de réseaux d'échanges de services et l'auto-organisation entre les familles peuvent répondre à certains problèmes, les pouvoirs publics pourraient :

- Pour les écoles élémentaires de la Drôme, mettre en place une tarification au Quotient familial pour les temps périscolaires et la cantine.
- Selon les besoins, élargir les plages horaires de garde et la capacité d'accueil en s'appuyant sur les structures d'animation locale existantes (du type Centres sociaux, MJC MPT,...)
- Proposer le dispositif PAJE (Prestation D'accueil Jeune Enfant) au delà de 6 ans et jusqu'à la fin de l'école élémentaire pour les bénéficiaires des minima sociaux et les plus petits revenus
- Valoriser le métier d'assistante maternelle, distribuer plus d'agrément (dans les territoires déficitaires) et développer les RAM (Relais d'Assistante maternelle).
- Soutenir et développer l'accès à la culture et aux loisirs (Cultures pour tous, dispositifs d'accompagnement des familles en vacances,...)
- Informer plus largement et simplifier l'accès des familles à certains droits (tarifs de première nécessité pour l'électricité, tarif social du gaz, FSL,...)



4. Sortir de l'indignité concernant la situation des sans papiers

Les sans papiers sont dans une situation de totale « indignité » à cause d'une interdiction de travailler et des revenus dérisoires (ex. 316€ pour une famille de 3 personnes en demande d'asile).

Ce n'est pas le Conseil Général qui peut changer structurellement la situation des migrants sans-papiers mais il peut faire sa part dans le cadre de ses compétences propres car les personnes concernées ont besoin des collectivités pour faire avancer les choses (les associations citoyennes sont aujourd'hui démunies / limitées)

Cette question doit être débattue politiquement au sein du Conseil Général.

Ce que nous pouvons d'ors et déjà imaginer comme leviers pour sortir de cette situation :

- A travers, la protection de l'enfance, procurer une aide financière aux familles
- A travers des cantines scolaires des collèges, proposer une aide alimentaire (gratuite)
- Promouvoir une approche appuyée sur les droits de l'Homme dans les services de l'action sociale du Conseil général

5. Soutenir une politique de logement permettant l'accès pour tous et éradiquant les logements insalubres

- Soutenir et impulser des organisations collectives d'habitants et/ou de locataires afin de résoudre collectivement les problèmes de logement et mettre en œuvre les propositions qui suivent.
- Faire en sorte que nous ayons plus d'informations sur nos droits en tant que locataires ou demandeurs de logement (FSL, DALO, informations sur les critères d'attribution et sur les délais d'attente...).
- Alléger les charges (et notamment de chauffage – travaux d'économie d'énergie) contribuant à l'amélioration de l'environnement.
- Améliorer les procédures de relogement (transparence, composition des commissions...). Suivre et accompagner les familles relogées (plus particulièrement quand le relogement se fait dans une autre commune), en tenant compte de la vie sociale, l'emploi et du transport.
- Mettre fin aux expulsions pour des raisons financières (aggravant les problèmes) et anticiper sur leur augmentation liée à la crise.
- Créer des logements économiquement accessibles. Respecter et faire respecter la loi SRU.
- Eradiquer les logements insalubres dans la Drôme.

6. Permettre un accès à la terre pour de jeunes agriculteurs et à une alimentation de qualité pour tous

Un certain nombre de personnes n'ont pas la possibilité de se nourrir correctement. L'accès à la terre est très difficile pour les jeunes agriculteurs.

Propositions :

- Aider les jeunes agriculteurs à accéder à la terre (exemple du Val de Drôme qui pour 1 ha de zone constructible alloue 10 ha de terres cultivables à de petits agriculteurs produisant en raisonné ou bio).
- Favoriser les circuits courts au niveau individuel et collectif. Redynamiser la production par des réseaux locaux d'achat et de production et de consommation (AMAP, restauration collective...).
- Permettre aux personnes d'accéder à une alimentation de qualité quelques soient leurs revenus (personnes âgées, restauration scolaire,...) notamment par des modes de tarification équitables.



Dimanche 31 mai - 3ème jour - Etape de St Paul lès Romans à Romans

Chapitre 2 : Traçons des voies pour une Drôme sans pauvreté

La "Marche de lutte contre la pauvreté" dans la Drôme a été un temps fort de mobilisation et marque la poursuite d'une lutte sur des priorités fixées localement ou au niveau départemental.

- à Saint-Jean-en-Royans, un travail autour des transports et d'un accès à une alimentation de qualité pour tous (avec une attention particulière aux familles les plus pauvres) est en cours.

Contact : patrick.gerland.lapaz@gmail.com

- à Bourg-lès-Valence, un travail autour des transports locaux et de l'articulation entre vie familiale et vie professionnelle est en cours. Contact : cscléplateau@gmail.com

Trois priorités départementales ont été fixées lors du bilan départemental (25 juin 09) :

- Expérimenter un revenu d'autonomie et d'attachement pour les jeunes adultes.
- Favoriser les organisations collectives de locataires (notamment lors des opérations de relogements)
- A travers la protection de l'enfance, améliorer la situation économique des familles de sans papiers.

Plus d'infos sur le collectif Drôme : contrelapauvrete26@gmail.com



Le Collectif pour la dignité et contre la pauvreté Rhône Alpes accueille pendant 4 jours une délégation internationale afin de débattre collectivement de la manière de lutter contre la pauvreté chez nous comme sud avec des actions non-violentes (initiées par Gandhi). Ainsi seront organisées des rencontres-débats avec des personnalités engagées dans des actions non-violentes de lutte contre la pauvreté

du 3 au 6 octobre 2009 en Rhône-Alpes

(à Chambéry – Grenoble - Saint-Antoine l'Abbaye – Vaulx-en-Velin – Lyon - Villeurbanne)

Serons présents

- Rajagopal P.V. et Biju d'Ekta Parishad en Inde
- Ana Juanche des SERJAJ d'Amérique latine
- Sebastian Perez Vazquez de la communauté zapatiste d'Acteal au Mexique (sous réserve)

Dans la perspective d'une marche régionale pour la dignité et contre la pauvreté en Rhône-Alpes en juin 2010.

Plus d'infos sur le Collectif Rhône Alpes : dignite2012@gmail.com



Plus d'infos sur le collectif Drôme :
contrelapauvrete26@gmail.com